

"Le batelier de la Volga" est-il un film à tendance soviétique

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'écran illustré : hebdomadaire paraissant tous les jeudis à Lausanne et Genève**

Band (Jahr): **3 (1926)**

Heft 25

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-729801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles agences de location en Suisse

ZURICH : M. P. Mayer, anciennement à la Praesens-Films, fonde une agence de location, 24, Carmenstrasse, à Zurich, sous la raison sociale : Paul Meyer & C^{ie}, Embe-Film.

BERNE : M. W. A. Ramseyer, sous le titre de *Ciné-Films*, s'installe à Berne, à l'adresse : Amthausgasse 1, pour exploiter une agence de location.

GENÈVE : M^e David Moriaud, avocat, est nommé administrateur de *Isis-Films S. A.*, à Genève. Capital 5000 francs.

« Le Batelier de la Volga » est-il un film à tendance soviétique

Voici ce que M. J. de Valdor écrit dans *Mon Film* :

Le Batelier de la Volga, le dernier film de Cecil B. de Mille, vient d'être donné au Théâtre Times Square, à New-York, avec grand fracas.

En effet, l'on accuse ce film à l'intrigue émouvante qui traite de la révolution russe d'être plus favorable au régime soviétique qu'au régime tsariste.

Le public prenant fait et cause manifeste tous les soirs par des applaudissements frénétique ses sympathies suivant, soit pour l'un ou l'autre régime.

Pour éviter des bagarres, la direction du Théâtre a dû demander chaque soir un nombre important de policemen de service.

Une bonne réclame

5000 détonations

Les habitants de Westwood, en Californie ont actionné le régisseur d'une maison d'édition de films pour avoir été sérieusement troublés dans leur sommeil par 5000 détonations qui ont fait trembler toutes les vitres de leurs maisons, pendant la nuit où l'on tournait le film *What price Glory* ? L'avocat de la défense a fait observer aux juges que son client avait agi dans l'intérêt de l'art avec un grand A. Le jugement a été renvoyé, parce que les scènes de guerre ayant causé ce trouble sont terminées et qu'il n'y a pas lieu de poursuivre *gric et nunc* ces délinquants. Mais on parlera pendant longtemps à Westwood de cette nuit tragique, et c'est tout ce que la firme X voulait.

Les honneurs de l'Opéra

Après *Salammbô* et *Le Miracle des Loups*, c'est le film de Gance, *NAPOLÉON*, qui aura, cet automne, les honneurs de l'Opéra de Paris.

On connaît les accrocs sans nombre qui ont retardé la réalisation de cette épopée, soit pour des raisons politiques, campagne anti-napoléonienne sur l'instigation probable de M. Herriot, d'où embarras financier et arrêté momentané de la production, qui ne sera jamais ce qu'elle devait être dans l'esprit du metteur en scène, dont le projet initial s'est rétréci comme une peau de chagrin.

Un faux Potemkin à Paris

On se souvient de l'incident produit dans la marine française pendant la guerre du Riff et le public français connaît au moins de nom ce film qui ne passera jamais la frontière. *L'Humanité* a publié l'histoire de ce film en feuilleton et a fait une grande propagande



Deux grandes vedettes Alice et Marceline DAY.

à son sujet. Une maison de location parisienne profite de cette interdiction pour faire passer un film : « Lord Spleen », avec le sous-titre *Potemkin*. *L'Humanité* proteste et prévient le public de ce faux.

Les yeux cinéphiles

Un oculiste émet dans la *Critique cinématographique* cet axiome que « la valeur de la photo d'un film est en rapport avec la puissance visuelle du spectateur », de sorte qu'il ne devrait choisir sa place dans un ciné d'après son porte-monnaie, mais d'après sa vue. Il demanderait à la caisse : « Donnez-moi une place pour vue normale ou pour une vue presbyte ou myope. » Il est vrai que ce josse de la vue est un docteur ophtalmogeste, doublé d'un oculiste et qu'il ajoute : « Tous les amateurs de spectacles cinématographiques devraient me consulter afin d'avoir des verres corrigeant la vue et équilibrant la puissance visuelle de chaque œil. »

» Une de mes clientes qui fréquente assidûment les cinémas et qui, de préférence, veut être placée au fond de la salle, m'a demandé de lui faire établir par ordonnance, des « yeux cinéphiles ». Elle en est tellement enchantée, qu'elle trouve toutes les photos fort belles, et qu'elle y constate un relief qu'elle n'y voit pas à l'œil nu. »

Les présentations à Paris

Universal Film a présenté *Le Fils du chercheur d'or*, film d'aventures, avec le chien Rin-Tin-Tin. Métrage 1750 m. ; *Dans la clairière en feu*, grand film dramatique, avec

House Peters, et un comique en deux actes : *Fiancé malgré lui*.

Film Triomphe a présenté : *L'Exil*, avec Juliane Johnston, et *Polly, garçon manque*, avec Berthe Rhodes.

Neuf mois de prison

pour une critique de film

C'est dans l'Allemagne républicaine, oh non pas sous le régime « autocratique » de la monarchie que cela se passe. Le critique du journal *Süddeutscher Arbeiter Zeitung*, Fritz Rau, a été condamné à neuf mois de prison par le tribunal de Herzfeld, pour avoir écrit au sujet du film *Mahnruf* : « Lénine est mort, mais son œuvre reste. C'est le cri que le film jette à des milliers et des milliers de gens. Que les travailleurs allemands qui entendent aussi cet appel comme les Russes, etc... »

Le jugement se base sur les considérants suivants :

« Il ne peut y avoir de doute que cet article, sous le manteau d'une critique de représentation cinématographique, a pour but d'imprimer dans le cerveau du lecteur que la situation de la classe ouvrière ne peut être que soulagée que par le soulèvement armé, suivant l'exemple de la Russie, et qu'il faut suivre cet exemple. C'est un mauvais temps pour les critiques, ajoute notre confrère berlinois *Film-Kurier*, qui ont fait l'apologie du film *Potemkin*. Un mandat pourrait bien être lancé pour préparation à la trahison. Car une critique favorable de ce film signifie simplement un prétexte pour la propagande en faveur de la révolution. »